

## Renouvellement de l'inscription

Année scolaire 2023/24

Chers parents,

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les enfants déjà inscrits, les dossiers en cours peuvent être reportés pour la prochaine rentrée, à savoir à partir du 15 septembre 2023. Nous vous demandons de bien vouloir confirmer le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire 2023/24 en nous retournant le *Renouvellement* dûment signé et daté pour le **28 avril 2023**.

Nous vous prions de bien vouloir nous informer de tout changement nécessaire à la tenue à jour de votre dossier en vérifiant la validité des documents stipulés sur la fiche ci-jointe.

## Service d'éducation et d'accueil Reckange-sur-Mess

### Renouvellement de l'inscription

Année scolaire 2023/24

Nous soussignés, Madame et/ou Monsieur

donnons notre accord pour la reconduction de l'inscription de notre (nos) enfant(s) :

Nom(s) et prénom(s):

---

---

---

Nous certifions avoir pris connaissance du **règlement d'ordre interne 2023/24**, ainsi que de ses modifications et confirmons la validité des **documents**.

En cas de modification d'un des documents énumérés ci-dessous, nous vous prions à nous faire parvenir ces documents pour que nous puissions mettre à jour votre dossier.

Documents	Modification
<b>Certificats de travail</b> des personnes investies du droit d'éducation attestant qu'elles occupent un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.	à remettre obligatoirement
<b>Fiche de présences régulières</b> (Annexe 1)	<input type="checkbox"/> Oui
<b>Copie de la carte d'identité</b> des personnes investies du droit d'éducation, ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant. (Annexe 4)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Ajouter / annuler la fiche de « Déplacement »</b> (Annexe 5)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

<b>Ordre de domiciliation</b> dûment rempli et signé, si vos coordonnées bancaires ont changé. (Annexe 7)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Changement <b>Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images</b> . (Annexe 8)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le cas échéant une <b>copie du jugement/référé de droit d'éducation</b> .	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le cas échéant une copie de la <b>carte de vaccination</b> .	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Pour les enfants avec **allergies ou intolérances**, les documents ci-dessous doivent être obligatoirement mis à jour :

- Le cas échéant un certificat médical attestant les allergies et/ou les intolérances.
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.

Les informations erronées pourront donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les représentants légaux s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

Nous reconnaissons avoir reçu et lu (*Veillez s.v.p. cocher la case*):

1. Le règlement d'ordre interne du Service d'éducation et d'accueil 2023/24.
2. La notice générale de protection des données personnelles - Crèches et Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise disponible sur notre site web. (<https://www.croix-rouge.lu/fr/protection-des-donnees/>) (Annexe 10)
3. La notice d'information spécifique au traitement des données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par la Croix-Rouge luxembourgeoise. (Annexe 9)

Nous consentons expressément et explicitement à ce que les données de santé de l'enfant renseignées ci-dessus soient traitées par le Service d'éducation et d'accueil de Reckange-sur-Mess.

Lieu et Date: \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature(s): \_\_\_\_\_